

SOS L H 456 1/4

3243

(1945)

9243

A

V. D. 9243 (A) - Subvention au Comité Français de la Conférence Mondiale de l'Energie.-

Subvention à la Conférence Internationale des Grands Réseaux électriques

| | | | |
|-----------------------------|---------------|----|---|
| Lettre SNCF à la Conférence | G.A. 26. 9.45 | 16 | X |
| | 17.10.45 | | |

Subvention à la Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

D. 92894/8

- COPIE -

Paris, le 17 octobre 1945.

Comme suite à la décision du
Conseil du 26 septembre 1945

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu m'informer de l'organisation d'une Session restreinte de votre Association, fin octobre, à Paris, et m'exprimer le désir de voir la Société Nationale des Chemins de fer apporter son appui financier à cette manifestation.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la S.N.C.F. a décidé de vous accorder une subvention de 25.000fr qui sera versée dans les conditions que vous voudrez bien indiquer au Secrétaire Général (Subventions) 88, rue Saint-Lazare - PARIS (9°).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.

Monsieur Ernest MERCIER,
Président de la Conférence Internationale
des Grands Réseaux Electriques,
54, avenue Marceau - PARIS (8°)

Extrait du P.V. de la Séance du Conseil d'Administration
du 26 septembre 1945

QUESTION X - Subvention pour la session restreinte d'octobre
1945 de la Conférence Internationale des Grands Réseaux électriques

M. LE PRESIDENT expose que la Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques se propose d'organiser une "Session restreinte" de l'Association à Paris fin octobre prochain. La S.N.C.F. est sollicitée de participer à concurrence de 25.000 fr à la couverture des frais qu'occasionnera cette session.

Il s'agit de rétablir des relations personnelles entre les techniciens des différents pays et les organismes participants ont tous répondu à l'appel de la Conférence.

Les Chemins de fer français sont membres du Comité National français de cette Conférence et y occupent un siège de Vice-Président. Compte tenu de cette circonstance et de la place qui est la leur dans le domaine de l'électricité, il est proposé d'accorder le concours demandé.

Le Conseil approuve la subvention.

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Conseil d'Administration

Séance du 26 septembre 1945
-

X - Subvention pour la session restreinte d'octobre 1945 de la Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques.

86
—

gpm

— AETIV 7022EDVA — VINE

— AETIV 7022EDVA — VINE

Société Nationale des
Chemins de fer Français

Subvention pour la "Session restreinte"
d'octobre 1945 de la Conférence Internationale
des Grands Réseaux Electriques

Le Président de la Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques a informé la S.N.C.F. de l'organisation d'une "Session restreinte" de l'Association à Paris, fin octobre prochain et sollicité son appui financier en vue de la couverture des frais qu'occasionnera cette session. La part demandée à la S.N.C.F. serait de 25.000 fr.

Cette manifestation répond au désir exprimé par divers membres de rétablir les relations personnelles entre techniciens des différents pays et de prendre connaissance des recherches et progrès réalisés depuis 1939.

Il ne s'agit - comme d'ailleurs dans les sessions précédentes - que de réunions de travail, toute idée de fêtes ou de réceptions étant écartée. Par suite, les dépenses à engager se limitent à la couverture des frais de salles, interprètes, personnel du secrétariat, rapports, etc...

Estimant que leur devoir immédiat est de maintenir la permanence du siège de l'Association à Paris, conformément à la tradition établie depuis l'origine (1921), les organisateurs désirent mettre tout en oeuvre pour assurer le succès d'une première manifestation d'activité de l'industrie électrique française.

Les anciens réseaux avaient alloué en 1921 une subvention globale de 10.000 fr pour la Conférence Internationale de l'Electricité. En 1923 et en 1925, l'ancien réseau de P.O., plus spécialement intéressé, a versé une subvention de 2.000 fr pour l'organisation des 2^{ème} et 3^{ème} sessions de la Conférence Internationale des Grands Réseaux Electriques.

La S.N.C.F. est membre du Comité National français de la Conférence et y occupe un des sièges de Vice-Président. Compte tenu de cette circonstance et de la place éminente qu'est la sienne en matière de Grands Réseaux Electriques, il est proposé au Conseil d'Administration d'accorder la contribution de 25.000 fr demandée.

Signé : VAGOGNE.

Le Comité Français de la Conférence Internationale des Grands Réseaux électriques groupe :

- a) - des notabilités du monde de l'Electricité;
- b) - des techniciens plus spécialisés dans la question des lignes de transport qui constituent la section active.

En 1938 le Comité comprenait dans la section a) :

MM. Ernest MERCIER, Président
DETOMUF (Alsthom)
MALEGARIE (C.P.D.E.)
MAROGER (U.P.E.P.O.)
DAUTRY
GIBRAT

des représentants des P.T.T., du Ministère

M. SUQUET, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, Président du Comité de l'Electricité.

Dans la section b) des représentants d'Inter-Paris d'U.D.E., de Schneider, Westinghouse, de l'Energie Industrielle etc...

La S.N.C.F. est membre permanent depuis 1938.